



# L'ECHO DE L'ESSONNE

5 septembre 2013

**Le CR CTL  
du 11 juillet 2013**



*Le Comité Technique de la DDFiP de l'Essonne s'est réuni le 11 juillet 2013 à partir de 9h30  
Après les déclarations liminaires de FO DGFIP 91 et de la CGT, le CTL a examiné*

## 1) **Projet de fusion des SIE de Palaiseau Nord-Est de Palaiseau Sud-Ouest :**

Comme annoncé lors des comités techniques locaux des 11 janvier et 17 mai 2013, la direction va fusionner, le 1<sup>er</sup> janvier 2014, les services des impôts des entreprises de Palaiseau Nord Est et de Palaiseau Sud Ouest, situés sur le site de Palaiseau au 3 rue Emile Zola. Dans la mesure où les effectifs sont localisés dans le même immeuble, l'opération de fusion n'entraîne pas de changement de site pour les agents. Ce dispositif doit permettre de mutualiser les compétences et d'uniformiser les méthodes de travail.

Pour cela diverses opérations seront nécessaires pour mener à bien cette opération de réorganisation de services, notamment :

- a) Des travaux de mises à jour du référentiel des structures (**SAGES-NOMINOE**) devront être effectués avant le mois de **septembre**.  
Ils seront suivis des mises à jour **TOPAD** et **NOMINOE** pour les constantes des services (**1<sup>ère</sup> quinzaine d'octobre**)
- b) Des travaux de réécritures devront également être engagés dans l'application BDRP au cours de la **2<sup>ème</sup> quinzaine de novembre**, ainsi que des travaux de mise à jour de MEDOC.

Les projets de plans seront présentés aux chefs de service et aux agents à la rentrée. Ensuite ils devront être validés par le CHS-CT et le CTL Comme ce site a fait l'objet dans les années précédentes d'une importante opération de restructuration, il n'est pas envisagé de gros travaux

### **Observations de FO :**

#### *Sur le futur SIE*

*Si la fusion des 2 services permet d'avoir un service en effectif digne de ce nom cela ne masque pas le manque d'effectif (- 4,4) alors que les missions sont de plus en plus nombreuses à mener*

*Les 2 services vont être rapprochés physiquement (sans doute au premier étage). L'accueil se fera au rez-de-chaussée dans le cadre du guichet unique.*

*S'il est vrai que certains dossiers peuvent être traités au rez-de-chaussée d'autres doivent par contre être traités dans un box, donc à l'étage. Il en va de même pour les opérations concernant le pôle enregistrement.*

*Si nos collègues se doutaient bien de quelque chose, par des allées et venues de membres de la direction, il n'en demeure pas moins qu'aucune information ne leur a été communiquée. Ils sont quand même concernés par cette opération. Leur connaissance et leur expérience peuvent servir ce projet voire faire faire des économies en ces temps si difficiles. Plus sérieusement c'est surtout pour éviter aux camarades de se voir appliquer diverses procédures compliquées et lourdes. La direction nous a précisé qu'elle comptait leur donner une information au mois de septembre.*

*Il ne faut pas oublier le responsable du site absorbé. Devient-il adjoint ou doit-il chercher un autre poste ?*

*A la rentrée de septembre, 1 agent devrait partir du SIE*

Les représentants **FO DGFIP 91** se sont **abstenus** sur ce sujet, conséquence de la fusion.

## 2) Projet de mise en place de caisses uniques (pour avis) ;

A la suite de la mise en place de la caisse unique sur les sites de Massy et Etampes, respectivement en mars 2011 et en mars 2012, le bilan de cette expérimentation a été établi en vue sa généralisation sur les autres sites :

### **Le descriptif :**

Lorsqu'un usager professionnel se présente à l'accueil du SIE pour régler une somme en numéraire l'agent ne lui délivre plus de quittance « papier » mais enregistre l'information dans le « module guichet » de l'application caisse. Il oriente ensuite l'usager vers la caisse unique en lui précisant qu'une quittance lui sera remise à la caisse, après paiement. Le caissier est informé en temps réel via l'application « caisse » qu'un paiement est attendu par le SIE. Un système coupe file a été instauré sur le site de Massy pour permettre à l'usager de s'insérer dans la file d'attente de la caisse.

La délivrance de timbres aux particuliers est assurée uniquement par le caissier du SIP. Les SIE conservent la vente de timbres aux débiteurs de tabacs.

La mise à jour du dossier du redevable MEDOC est réalisée, au cours de la même journée comptable, par le SIE après le passage en caisse de l'usager. De la même façon, les opérations d'enregistrement payées en numéraire sont saisies dans MOOREA au fil de l'eau, et intégrées dans MEDOC en fin de journée.

Un retour de l'usager vers l'accueil du SIE avec sa quittance de paiement est nécessaire dans certains cas comme, par exemple, la délivrance d'étiquettes pour les formalités d'enregistrement des actes.

### **Les volumétries :**

Le volume des opérations transférées, selon l'audit effectué en mars 2011, est faible, entre 2 et 7 opérations/jour.

### **3 Un niveau de sécurité et de qualité de service amélioré :**

Comme chaque site adopte une organisation spécifique pour remplir de façon satisfaisante les objectifs :

Sécuriser les agents et simplifier les dégagements

Eviter la multiplication des lieux de stockage et limiter la manipulation du numéraire

Limiter le temps d'attente des usagers

Le bilan de cette expérimentation est positif en termes de sécurité pour l'ensemble des agents

La direction tient à surveiller de très près cette nouvelle expérience

La direction nous a annoncé

1° la mise en place des caisses uniques se fera au 1<sup>er</sup> janvier pour tous les sites.

2° Si le besoin s'en fait sentir des formations pourront être demandées par les SIP.

3° l'étude de la dématérialisation des timbres pour les Cartes d'identité

## **Le bilan de FO**

*Pour FO, le bilan est tout autre, les vraies raisons de cette réforme sont ailleurs  
C'est toujours le même leitmotiv : comment assurer les missions avec moins d'agents. Le manque d'agent conduit à mutualiser les tâches sans augmenter le nombre d'agents  
Certains SIP espéraient recevoir du personnel en compensation de ces nouvelles tâches. La direction a été très claire sur ce sujet, aucun transfert ou renfort pour les SIP.  
Une autre raison est celle de récupérer les fonds de caisse des SIE.  
Par ses temps difficiles, il n'y a pas de petites économies.*

### **Concernant les données volumétriques dites faibles par la direction.**

*Il est à noter que tous les SIP n'ont pas encore achevé leur évolution : le recouvrement de trésoreries mixtes de leur périmètre doivent leur être rattachées. Du coup ces enquêtes ne sont pas fiables dans leurs données volumétriques.*

*Il en est de même pour les autres SIP n'ayant pas fini ou commencé leur développement (Arpajon, Corbeil, Juvisy, Palaiseau).*

*Seul Evry peut servir de comparatif et là on passe de 2 opérations par jour pour certains SIP dont la fusion n'est pas encore achevée à 7 opérations par jour pour seulement le SIE d'Evry.*

*Par contre, que l'usager doive faire des allées et venues entre le guichet du SIE, la caisse et parfois retour au guichet du SIE, ne va pas dans le sens de la simplification*

*La caisse unique risque de s'avérer problématique en période d'affluence de particuliers : le professionnel ayant subi une attente au SIE devrait être prioritaire à la caisse du SIP ; des incidents sont à craindre. Nous ne sommes pas les précurseurs en la matière mais pour mémoire nos camarades de la poste ont toujours cherché à différencier l'usager du professionnel par 2 guichets différents quand leur structure s'y prêtait.  
Les services à rendre ne sont pas les mêmes.*

*Certains sites comme Juvisy et EVRY se prêtent mal à ce système*

### **Un niveau de sécurité**

*Si FO se réjouit que l'on prenne en compte la sécurité et la sûreté des agents des SIE. Mais les progrès les plus importants sont à faire dans les aménagements et les circulations de tous les sites. Il est anormal que les dysfonctionnements du matériel constatés lors des différentes enquêtes « urgentes » n'aient pas encore été réparés !*

*Il y a quand même un point positif pour les SIP : maintes fois réclamé mais toujours refusé pour divers motifs le paiement par carte bancaire arrivera grâce à la fusion des caisses et sa généralisation pour les impôts est à l'étude.*

Les représentants **FO DGFIP 91** se sont **abstenus** sur ce sujet, autre conséquence de la fusion

### 3) [Projet de changement des horaires d'ouverture au public de la trésorerie d'Evry municipale ;](#)

Les horaires actuels d'ouverture de la Trésorerie d'Evry Municipale sont :

Du lundi au vendredi : 9h - 16h

CFP d'Evry Municipale voit son temps d'ouverture réduit de 60 minutes avec l'application d'une pause méridienne.

Du lundi au vendredi : 8h45 à 12h00 le matin ;  
de 13h15 à 16h00 l'après-midi.

Ces horaires seront applicables au [1er octobre 2013](#)

Les élus **FO** déplorent que l'heure d'ouverture soit avancée. Connaissant l'historique du quartier et de la trésorerie en particulier **FO** pense qu'une ouverture à 09h00 aurait été plus judicieuse en terme de sûreté.

Les représentants **FO DGFIP 91** se sont **abstenus** sur ce vote

### 4) [Rapport d'activité de la DDFIP de l'Essonne pour 2012.](#)

Photo de l'activité de la DDFIP de l'Essonne qui a de bons résultats malgré la pénurie d'effectifs et la baisse de moyens, soulignées par les représentants du personnel.

### 5) [Point d'information sur les résultats de la campagne de déclaration IR 2012 et sur la campagne d'information du public en 2013.](#)

Pour la même période,

Dans les SIP le nombre d'usagers reçus dans le cadre de l'accueil fiscal de proximité s'établit à 93 759, soit une baisse de 3,9 % par rapport à 2012.

Dans les trésoreries, le nombre d'usagers reçus dans le cadre de l'accueil fiscal de proximité s'établit à 21 900, soit une baisse de 12 % par rapport à 2012.

Le nombre de d'appels téléphoniques traités en SIP reçus dans le cadre de la campagne de l'IR par les standards s'établit à 34 708, soit une baisse de 42,5 % par rapport à 2012

Le nombre de courriels reçus sur les BALF des services enregistre, en revanche, une très forte augmentation en 2013. Il semble que les usagers s'orientent désormais vers ce moyen de communication, de préférence au téléphone, d'autant plus qu'ils sont assurés d'une réponse rapide, le plus souvent en moins de 48 heures.

La DGFIP s'attend à une recrudescence des réclamations en août et septembre lors de la diffusion des feuilles d'imposition : l'IR et la CSG seront sur la même feuille. En conséquence la date de paiement de la CSG a été avancée.

Vos élus **FO** ont fait remarquer à la direction qu'une baisse du nombre de personnes reçues est due aussi à la diminution des effectifs pour les recevoir. Aussi, si une baisse des fréquentations des SIP a été constatée, le nombre de réceptions par agent a augmenté du fait, là encore, de la diminution des effectifs.

Concernant les appels téléphoniques **FO** est très surpris de ces chiffres étant donné que plusieurs standards ne fonctionnaient pas pendant la période. De plus, et comme **FO** l'a signalé lors de la précédente campagne, beaucoup de standards disjonctent lorsqu'ils sont saturés.

Nous pensons donc que les appels comptabilisés dans ce rapport concernent les appels qui ont abouti.

**FO** a fait remarquer que

- GAIA

Le logiciel GAIA demande à être perfectionné.

- En effet on ne demande pas aux agents utilisant GAIA de mettre leur numéro de téléphone ni leur adresse courriel.
- Aucune passerelle n'existe entre GAIA et ADONIS d'où la nécessité d'éditeurs pour faire la liaison entre les 2 logiciels.

- Sur les BALF.

**FO** a demandé à la direction de remédier au problème des BALF.

- En effet après transfert d'un courriel de la BALF vers la messagerie d'un collègue. C'est l'adresse mail de l'agent qui apparaît lors de sa réponse à un usager.
- De plus le même usagé peut envoyer plusieurs fois le même message.

## 6) Questions diverses.

### La direction nous a fait part :

- de l'attaque d'un régisseur devant un CFP. La direction va contacter les 3000 régisseurs de l'Essonne pour leur demander de changer leurs habitudes pour les dates et les heures de leurs passages
- Au 1<sup>er</sup> décembre, les SIE basculeront dans **RSP FORCÉ**.
- En février-mars 2014, les SIP auront **RSP MEDOC** et **RSP FORCÉ**.  
Un calendrier des stages de formation devrait sortir début septembre.
- de l'absence d'information sur les économies budgétaires à subir. Beaucoup d'interrogations se posent sur les baux, les fluides, les imprimés, les abonnements. Le maximum de travaux est fait dans le domanial. Le développement de **PESV2** suscite une réflexion avec la DISI sur les unités centrales des micros. Les micros d'avant 2007 devraient être changés, mais le parc est de 2000 micros, supérieur au nombre d'agents. Il faudrait les redéployer.

### Vos élus ont interrogé la Direction sur :

le devenir de la **Caisse des Dépôts et Consignation** :

Actuellement, la CDC opère une réforme organisationnelle et structurelle jusqu'en 2015. Sa réorganisation aura des conséquences sur notre réseau sans que l'on puisse savoir jusqu'à quel point. Il faut s'attendre à une baisse des effectifs à la CDC

A propos des **Domaines** :

Un nouveau décret doit limiter l'intervention des domaines en dessous de 75 000 € pour des évaluations d'expertises auprès des communes. La direction nous a dit être au courant mais ne pense pas que cela va impacter directement le service des domaines du 91.

Nous avons signalé que des agents attendaient le remboursement de leur coupon **Pass Navigo** depuis le début de l'année.



**Secrétaire Départementale** : Sabine TRIQUENAU (SIP Etampes ☎ 01.69.92.65.12)  
**Secrétaires adjoints** : Alain FILIPPI (CFP Montgeron ☎ 01.69.40.87.24)  
: Lionel BOYER (SIP Evry ☎ 01.69.36.63.11)  
**Permanent** : Frank SAINTOL (DDFIP ☎ 01.69.47.19.62)  
**Trésorière** : Cécile COMOTTO (SIP Evry ☎ 01.69.36.69.50)  
**Courriel** : [fo.ddfip91@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip91@dgfip.finances.gouv.fr)  
**Site web** : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/091/>